

Lettre du Président de l'AGIRFASE à la communauté éducative de l'IRFASE, aux administrateurs, personnels et étudiants

Un de nos collègues, enseignant dans un collège de notre Région, a été assassiné dans l'exercice de ses missions. Il était un d'entre nous et parmi tant d'autres, méconnu du grand public et des médias mais reconnu par ses proches comme un enseignant passionné par son métier, soucieux de partager ses connaissances et ses savoir-faire en utilisant, - comme nous l'avons tous fait et continuons de le faire -, les outils et les données mis à sa disposition et de contribuer ainsi à l'éducation de jeunes que la société lui a confiés pour les préparer à devenir des êtres humains à part entière, les travailleurs de demain en même temps que les citoyens actifs d'une nation démocratique et laïque.

Son assassin n'était pas un de ses élèves ; il n'était pas non plus un élève de son collègue, mais un jeune adulte issu d'une famille qui, quelles qu'en soient les raisons, a choisi de vivre dans notre pays. À l'heure où j'écris ces lignes, tout laisse supposer que ce jeune homme a agi sous l'influence d'une idéologie perverse qui se diffuse en utilisant des filières de haine et qui se nourrit de détournements de références religieuses à des fins négationnistes pour légitimer leur acte de mort, en mettant en cause les fondements d'un État de droit et, en particulier, la liberté d'expression sous toutes ses formes qui sied à une République démocratique et laïque, inspirée par les Lumières.

Les circonstances de l'assassinat de ce collègue « appelé à servir la plus haute fonction qu'il soit dans la République » l'ont révélé comme « un héros tranquille de la liberté », pour reprendre la très belle expression de Robert Badinter, en raison de la manière dont il assumait cette fonction.

La mobilisation nationale qui s'est manifestée à l'occasion de ce crime abject est un signe encourageant qui témoigne de la réactivité des forces sociales de la nation pour faire opposition à tout acte susceptible de mettre en cause les valeurs dont elle se nourrit, sa cohésion et son unité. Cette réactivité témoigne en même temps, de la part de ces forces sociales, de leur conscience de la fragilité de cette cohésion et de cette unité que la répétition de tels actes, tous aussi abjects les uns que les autres, a pour effet de nous rappeler ; une cohésion et une unité que les effets probables, économiques et sociaux, de la crise sanitaire cruelle que nous traversons devraient mettre à nouveau à l'épreuve.

Il en résulte pour nous que chacun à sa place, par sa manière d'assumer ses rôles et ses missions a, plus que jamais, le devoir de participer à cette mobilisation et de contribuer de la sorte à conforter le socle commun qui contribue à la production de cette « société des égaux » dont parle Pierre Rosanvalon pour caractériser les défis des démocraties de ces temps agités. Une telle responsabilité individuelle et collective s'avère d'autant plus importante que nous vivons un moment de la globalisation qui nous invite à dépasser ce qui nous sépare pour faire droit à « une communauté de destin entre les humains » au niveau de la planète (Edgar Morin).

L'Irfase - sa communauté éducative et son instance politique, le CA, que j'ai l'honneur de présider - se doit de vivre cet événement particulièrement abject comme un moment privilégié pour réactualiser sa mission éducative au service de la promotion par la qualification de citoyens appelés à jouer un rôle essentiel dans le champ de l'action sociale en contribuant à la construction d'une société plus juste et plus solidaire, constituée de citoyens libres quant à leurs opinions, à leurs engagements, à leurs croyances.

À cet égard, le moment est venu de rappeler le rôle privilégié que devrait jouer, dans l'enseignement supérieur, la démarche de recherche et l'épistémologie qui la justifie comme bagage indispensable à l'apprentissage de l'esprit critique et à une liberté d'expression pleinement assumée,

En 2015, en échos aux événements douloureux qui avaient bouleversé le pays tout entier, l'Irfase avait notamment programmé une journée d'études sur le thème : « intervention sociale et faits religieux » dans le but de s'interroger sur les manières de traiter les croyances religieuses, politiques, philosophiques des personnes accueillies dans un État laïque qui se doit de garantir « l'exercice des droits et libertés individuelles à toute personne prise en charge par des établissements sociaux et médico-sociaux » (Article 7 de la loi de 2002 sur la Rénovation de l'action sociale et médico-sociale). Cette journée d'étude avait impliqué non seulement l'ensemble des personnels de notre institution mais également les membres de son Conseil d'Administration. Le moment est peut-être venu de poursuivre cette réflexion collective en insistant plus particulièrement sur la manière dont notre travail de qualification et les pédagogies mises en œuvre contribuent à doter les professionnels que nous formons d'une capacité d'observation et d'un jugement critique qui les prépare à satisfaire au mieux les attentes de ceux qui les sollicitent.

Pierre Teisserenc

Professeur émérite de l'Université Paris 13

Professeur invité à l'Université Fédérale du Para (Brésil)